

Joint-Colle PU Aquaroc

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878
Date d'émission: 29/10/2021 Version: 1.0

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : Joint-Colle PU Aquaroc
UFI : KNUP-KEE8-F103-KQWT

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Colle
Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Adhésifs, produits d'étanchéité
Mélange dans des processus par lots
Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article

Titre	Descripteurs d'utilisation
Diisocyanate de 4,4'-methylenediphényle	PC1, PC9a, PC32, PROC4, PROC5, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC15, ERC2, ERC5, ERC8c, ERC8f

Texte complet des descripteurs d'utilisation: voir rubrique 16

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

PLACOPLATRE
12, place de l'iris
92400 Courbevoie
France
T 01.88.54.00.00
placoinfo@saint-gobain.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
France	ORFILA	http://www.centres-antipoison.net	+33 (0)1 45 42 59 59	Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Joint-Colle PU Aquaroc

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Acute Tox. 4 (par inhalation : poussières, brouillard)	H332
Skin Irrit. 2	H315
Eye Irrit. 2	H319
Resp. Sens. 1	H334
Skin Sens. 1	H317
Carc. 2	H351
STOT SE 3	H335
STOT RE 2	H373

Texte intégral des classes de danger, mentions H et EUH : voir rubrique 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Nocif par inhalation. Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut provoquer une allergie cutanée. Susceptible de provoquer le cancer. Peut irriter les voies respiratoires. Risque présumé d'effets graves pour les organes.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS07

GHS08

Mention d'avertissement (CLP) :

Danger

Contient :

isocyanate de o-(p-isocyanatobenzyl)phényle; diphenylméthane-2,4'-diisocyanate, diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle, 2,2'-méthylènediphényle diisocyanate

Mentions de danger (CLP) :

H315 - Provoque une irritation cutanée.
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
H332 - Nocif par inhalation.
H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335 - Peut irriter les voies respiratoires.
H351 - Susceptible de provoquer le cancer.
H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes (système respiratoire) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (inhalation).

Conseils de prudence (CLP) :

P260 - Ne pas respirer les vapeurs.
P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.
P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical.
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P342+P311 - En cas de symptômes respiratoires: Appeler un médecin, un CENTRE ANTIPOISON.
P501 - Éliminer le contenu et le récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

Phrases supplémentaires :

Les personnes déjà sensibilisées aux diisocyanates peuvent développer des réactions allergiques en utilisant ce produit.
Il est conseillé aux personnes souffrant d'asthme, d'eczéma ou de réactions cutanées d'éviter le contact, y compris cutané, avec ce produit.
Ce produit ne doit pas être utilisé dans les lieux insuffisamment ventilés, sauf avec un

Joint-Colle PU Aquaroc

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

masque de protection équipé d'un filtre antigaz adapté (de type A1 répondant à la norme EN 14387).

À partir du 24 août 2023, une formation adéquate est requise avant toute utilisation industrielle ou professionnelle.

2.3. Autres dangers

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

Le mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
isocyanate de o-(p-isocyanatobenzyl)phényle; diphénylméthane-2,4'-diisocyanate (Note 2)	N° CAS: 5873-54-1 N° CE: 227-534-9 N° Index: 615-005-00-9 N° REACH: 01-2119480143-45	5 – 15	Carc. 2, H351 Acute Tox. 4 (par inhalation), H332 (ATE=1,5 mg/l/4h) STOT RE 2, H373 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H335 Skin Irrit. 2, H315 Resp. Sens. 1, H334 Skin Sens. 1, H317
diisocyanate de 4,4'-methylenediphényle substance possédant une/des valeurs limites d'exposition professionnelle nationales (FR) (Note 2)	N° CAS: 101-68-8 N° CE: 202-966-0 N° Index: 615-005-00-9 N° REACH: 01-2119457014-47	5 – 15	Carc. 2, H351 Acute Tox. 4 (par inhalation), H332 (ATE=1,5 mg/l/4h) STOT RE 2, H373 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H335 Skin Irrit. 2, H315 Resp. Sens. 1, H334 Skin Sens. 1, H317
2,2'-dimorpholinyl-diéthyle éther	N° CAS: 6425-39-4 N° CE: 229-194-7 N° REACH: 01-2119969278-20	< 2	Eye Irrit. 2, H319
2,2'-méthylènediphényle diisocyanate (Note 2)	N° CAS: 2536-05-2 N° CE: 219-799-4 N° Index: 615-005-00-9 N° REACH: 01-2119927323-43	< 1	Carc. 2, H351 Acute Tox. 4 (par inhalation), H332 STOT RE 2, H373 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H335 Skin Irrit. 2, H315 Resp. Sens. 1, H334 Skin Sens. 1, H317

Joint-Colle PU Aquaroc

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Limites de concentration spécifiques:		
Nom	Identificateur de produit	Limites de concentration spécifiques
isocyanate de o-(p-isocyanatobenzyl)phényle; diphénylméthane-2,4'-diisocyanate	N° CAS: 5873-54-1 N° CE: 227-534-9 N° Index: 615-005-00-9 N° REACH: 01-2119480143-45	(0,1 ≤C < 100) Resp. Sens. 1, H334 (5 ≤C < 100) Eye Irrit. 2, H319 (5 ≤C < 100) Skin Irrit. 2, H315 (5 ≤C < 100) STOT SE 3, H335
diisocyanate de 4,4'-methylenediphényle	N° CAS: 101-68-8 N° CE: 202-966-0 N° Index: 615-005-00-9 N° REACH: 01-2119457014-47	(0,1 ≤C < 100) Resp. Sens. 1, H334 (5 ≤C < 100) STOT SE 3, H335 (5 ≤C < 100) Skin Irrit. 2, H315 (5 ≤C < 100) Eye Irrit. 2, H319
2,2'-méthylènediphényle diisocyanate	N° CAS: 2536-05-2 N° CE: 219-799-4 N° Index: 615-005-00-9 N° REACH: 01-2119927323-43	(0,1 ≤C ≤ 100) Resp. Sens. 1, H334 (5 ≤C ≤ 100) Eye Irrit. 2, H319 (5 ≤C ≤ 100) Skin Irrit. 2, H315 (5 ≤C ≤ 100) STOT SE 3, H335

Remarques : Absence de substances à l'état nanoparticulaire dans le mélange

Note 2 : La concentration d'isocyanates donnée est le pourcentage en poids du monomère libre, calculé par rapport au poids total du mélange.
Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général	: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. Retirer immédiatement les vêtements contaminés.
Premiers soins après inhalation	: Retirer le sujet de la zone contaminée et l'amener à l'air frais. En cas de malaise consulter un médecin.
Premiers soins après contact avec la peau	: Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau savonneuse. En cas de rougeur ou irritation, appeler un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	: Rinçage à l'eau immédiat et prolongé en maintenant les paupières bien écartées. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un ophtalmologue si l'irritation persiste.
Premiers soins après ingestion	: Rincer la bouche à l'eau. Ne jamais tenter de faire vomir. Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après inhalation	: Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires. Peut endommager le système respiratoire.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une irritation cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux.
Symptômes chroniques	: Susceptible de provoquer le cancer.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Dioxyde de carbone (CO2). Poudre. Eau pulvérisée.
Agents d'extinction non appropriés	: Eau abondante en jet.

Joint-Colle PU Aquaroc

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dégagement possible de fumées toxiques. Oxydes de carbone (CO, CO₂). Oxydes d'azote. Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres produits toxiques n'est pas à exclure, comme par exemple : Acide cyanhydrique, Isocyanates.

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières. Ventiler la zone de déversement. Supprimer toute source d'ignition.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser à l'égout. Ne pas rejeter le produit dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Recueillir le produit dans un récipient à part convenablement étiqueté. Ne pas le fermer (réaction avec l'eau dégageant du gaz carbonique).

Autres informations : Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Mesures d'hygiène : Ne pas boire, manger ou fumer sur le lieu de travail. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver le récipient bien fermé. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger de l'humidité.

Matières incompatibles : Alcools. Amines.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1 Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques

Joint-Colle PU Aquaroc

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

diisocyanate de 4,4'-methylenediphényle (101-68-8)	
France - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	4,4'-Diisocyanate de diphenylméthane
VME (OEL TWA)	0,1 mg/m ³
VME (OEL TWA) [ppm]	0,01 ppm
VLE (OEL C/STEL)	0,2 mg/m ³
VLE (OEL C/STEL) [ppm]	0,02 ppm
Remarque	Valeurs recommandées/admises; certaines ou toutes ces VLE s'entendent pour des concentrations mesurées sur une durée de 5 min; risque d'allergie respiratoire, substance classée cancérigène de catégorie 2
Référence réglementaire	Circulaire du Ministère du travail (réf.: INRS ED 984, 2016)

8.1.2. Procédures de suivi recommandées

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.3. Contaminants atmosphériques formés

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.4. DNEL et PNEC

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.5. Bande de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés:

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

8.2.2. Équipements de protection individuelle

8.2.2.1. Protection des yeux et du visage

Protection oculaire:

lunettes de sécurité étanches

8.2.2.2. Protection de la peau

Protection de la peau et du corps:

Vêtements de protection

Protection des mains:

Gants de haute qualité en butyle, nitrile ou polychloroprène. Les gants utilisés doivent répondre aux spécifications du règlement 2016/425 et de la norme correspondante EN 374. Délai de rupture : consulter les préconisations du fabricant

8.2.2.3. Protection des voies respiratoires

Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. (Type de filtre: A1)

8.2.2.4. Protection contre les risques thermiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

Joint-Colle PU Aquaroc

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: Crème.
Apparence	: Pâte.
Odeur	: Légère.
Seuil olfactif	: Pas disponible
Point de fusion	: Pas disponible
Point de congélation	: Pas disponible
Point d'ébullition	: > 200 °C
Inflammabilité	: Le produit n'est pas inflammable
Propriétés explosives	: Le produit n'est pas explosif.
Propriétés comburantes	: Non comburant selon les critères CE.
Limites d'explosivité	: Pas disponible
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	: Pas disponible
Limite supérieure d'explosivité (LSE)	: Pas disponible
Point d'éclair	: Non applicable
Température d'auto-inflammation	: Pas disponible
Température de décomposition	: > 140 °C
pH	: Pas disponible
Viscosité, cinématique	: 373831,776 mm ² /s
Viscosité, dynamique	: 400000 mPa·s
Solubilité	: Eau: Insoluble
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow)	: Pas disponible
Pression de vapeur	: Pas disponible
Pression de vapeur à 50 °C	: Pas disponible
Masse volumique	: 1,07
Densité relative	: Pas disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Pas disponible
Taille d'une particule	: Non applicable
Distribution granulométrique	: Non applicable
Forme de particule	: Non applicable
Ratio d'aspect d'une particule	: Non applicable
État d'agrégation des particules	: Non applicable
État d'agglomération des particules	: Non applicable
Surface spécifique d'une particule	: Non applicable
Empoussiérage des particules	: Non applicable

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

A notre connaissance, ce produit ne présente pas de danger particulier dans les conditions normales d'emploi.

10.2. Stabilité chimique

Stable à température ambiante et dans les conditions normales d'emploi.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit avec : Alcools, Amines, Acides aqueux, Lessives alcalines. Réagit avec l'eau en dégageant du gaz carbonique. Dans les emballages fermés, la pression peut déformer ceux-ci et dans les cas extrêmes, produire des fuites ou les faire exploser.

Joint-Colle PU Aquaroc

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

10.4. Conditions à éviter

Humidité.

10.5. Matières incompatibles

Alcools. Amines. Acides aqueux. Lessives alcalines.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité aiguë (Inhalation)	: Nocif par inhalation.

Joint-Colle PU Aquaroc

ETA CLP (poussières, brouillard)	5 mg/l/4h
----------------------------------	-----------

isocyanate de o-(p-isocyanatobenzyl)phényle; diphénylméthane-2,4'-diisocyanate

DL50 orale rat	> 2000 mg/kg de poids corporel (références croisées)
DL50 cutanée lapin	> 9400 mg/kg de poids corporel (références croisées)(équivalent ou similaire à la ligne directrice OCDE 402)
CL50 inhalation rat	0,49 mg/l/4h (références croisées)(équivalent ou similaire à la ligne directrice OCDE 403)

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagenicité sur les cellules germinales	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Cancérogénicité	: Susceptible de provoquer le cancer.
Toxicité pour la reproduction	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Peut irriter les voies respiratoires.

isocyanate de o-(p-isocyanatobenzyl)phényle; diphénylméthane-2,4'-diisocyanate

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Peut irriter les voies respiratoires.
--	---------------------------------------

diisocyanate de 4,4'-methylenediphényle

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Peut irriter les voies respiratoires.
--	---------------------------------------

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Risque présumé d'effets graves pour les organes (système respiratoire) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (inhalation).
---	--

isocyanate de o-(p-isocyanatobenzyl)phényle; diphénylméthane-2,4'-diisocyanate

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Risque présumé d'effets graves pour les organes (système respiratoire) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (inhalation).
---	--

diisocyanate de 4,4'-methylenediphényle

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Risque présumé d'effets graves pour les organes (système respiratoire) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (inhalation).
---	--

Joint-Colle PU Aquaroc

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Danger par aspiration : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

Joint-Colle PU Aquaroc	
Viscosité, cinématique	373831,776 mm ² /s

11.2. Informations sur les autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - eau : Ne laissez pas le produit pénétrer les égouts ou se mélanger aux eaux de surface ou souterraines.

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë) : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique) : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

isocyanate de o-(p-isocyanatobenzyl)phényle; diphénylméthane-2,4'-diisocyanate	
CL50 poisson	> 1000 mg/l/96h (références croisées)(Danio rerio)(méthode OCDE 203)
CEr50 algues	> 1640 mg/l/72 h (références croisées)(Desmodesmus subspicatus)(méthode OCDE 201)
NOEC chronique crustacé	≥ 10 mg/l/ 21 jours (références croisées)(Daphnia magna)(méthode OCDE 211)

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Joint-Colle PU Aquaroc	
Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII	
Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII	

Composant	
isocyanate de o-(p-isocyanatobenzyl)phényle; diphénylméthane-2,4'-diisocyanate (5873-54-1)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII
2,2'-dimorpholinyl-diéthyle éther (6425-39-4)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII
2,2'-méthylènediphényle diisocyanate (2536-05-2)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

Joint-Colle PU Aquaroc

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.7. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

- Méthodes de traitement des déchets : Eliminer conformément aux prescriptions locales applicables.
- Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Les emballages peuvent être décontaminés par exemple avec le mélange suivant : eau + 5 à 10% de carbonate de sodium + 0,2 à 1% de détergent liquide. Additionner ce décontaminant aux résidus dans l'emballage non fermé afin de permettre le dégagement du gaz carbonique. Laisser agir pendant plusieurs jours jusqu'à ce qu'aucune réaction ne soit constatée.
- Code catalogue européen des déchets (CED) : 08 04 09* - déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA / ADN / RID

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Non applicable

Transport maritime

Non applicable

Transport aérien

Non applicable

Transport par voie fluviale

Non applicable

Transport ferroviaire

Non applicable

Joint-Colle PU Aquaroc

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Liste de restriction de l'Union européenne (annexe XVII de REACH)		
Code de référence	Applicable sur	Titre de l'entrée ou description
56.	isocyanate de o-(p-isocyanatobenzyl)phényle ; diphénylméthane-2,4'-diisocyanate ; diisocyanate de 4,4'-methylenediphényle ; 2,2'-méthylènediphényle diisocyanate	Diisocyanate de méthylènediphényle (MDI)
56(a)	diisocyanate de 4,4'-methylenediphényle	Isomères de diisocyanate de méthylènediphényle (MDI): diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle
56(b)	isocyanate de o-(p-isocyanatobenzyl)phényle ; diphénylméthane-2,4'-diisocyanate	Isomères de diisocyanate de méthylènediphényle (MDI): diisocyanate de 2,4'-méthylènediphényle
56(c)	2,2'-méthylènediphényle diisocyanate	Isomères de diisocyanate de méthylènediphényle (MDI): diisocyanate de 2,2'-méthylènediphényle
74.	isocyanate de o-(p-isocyanatobenzyl)phényle ; diphénylméthane-2,4'-diisocyanate ; diisocyanate de 4,4'-methylenediphényle ; 2,2'-méthylènediphényle diisocyanate	Diisocyanates, O = C=N-R-N = C=O, R étant une unité d'hydrocarbure aliphatique ou aromatique de longueur non spécifiée

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) 2019/1148 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs

15.1.2. Directives nationales

France	
Maladies professionnelles	
Code	Description
RG 62	Affections professionnelles provoquées par les isocyanates organiques

Réglementations nationales françaises : Décret français n°2011-321 : classe A+.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée

Joint-Colle PU Aquaroc

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée pour les substances suivantes de ce mélange:

diisocyanate de 4,4'-methylenediphényle

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations et acronymes:	
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
CL50	Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)
DL50	Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)
CE50	Concentration médiane effective
COV	Composés organiques volatiles
IATA	Association internationale du transport aérien
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
NOEC	Concentration sans effet observé
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
Pow (log)	coefficient de partage n-octanol/eau
REACH	Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques. Règlement (EU) REACH No 1907/2006
RID	Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
VLE	Valeur Limite d'Exposition
VME	Valeur Moyenne d'Exposition
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable

Sources des données

: FDS des fournisseurs. ECHA - European Chemicals Agency.

Autres informations

: Fiche de données de sécurité établie par : LISAM TELEGIS
17 rue de la Couture F-60400 Passel
www.lisam-telegis.com.

Texte complet des phrases H et EUH:	
Acute Tox. 4 (par inhalation : poussières, brouillard)	Toxicité aiguë (Inhalation:poussières,brouillard) Catégorie 4
Acute Tox. 4 (par inhalation)	Toxicité aiguë (par Inhalation), catégorie 4
Carc. 2	Cancérogénicité, catégorie 2
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

Joint-Colle PU Aquaroc

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Texte complet des phrases H et EUH:

H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Resp. Sens. 1	Sensibilisation respiratoire, catégorie 1
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, catégorie 1
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, catégorie 3, Irritation des voies respiratoires

Texte complet des descripteurs d'utilisation

ERC2	Formulation dans un mélange
ERC5	Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article
ERC8c	Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur)
ERC8f	Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)
PC1	Adhésifs, produits d'étanchéité
PC32	Préparations et composés à base de polymères
PC9a	Revêtements et peintures, solvants, diluants
PROC15	Utilisation en tant que réactif de laboratoire
PROC4	Production chimique où il y a possibilité d'exposition
PROC5	Mélange dans des processus par lots
PROC7	Pulvérisation dans des installations industrielles
PROC8a	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.
PROC8b	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
PROC9	Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Classification et procédure utilisée pour établir la classification des mélanges conformément au règlement (CE) 1272/2008 [CLP]:

Acute Tox. 4 (par inhalation : poussières, brouillard)	H332	Méthode de calcul
Skin Irrit. 2	H315	Méthode de calcul
Eye Irrit. 2	H319	Méthode de calcul
Resp. Sens. 1	H334	Méthode de calcul
Skin Sens. 1	H317	Méthode de calcul
Carc. 2	H351	Méthode de calcul
STOT SE 3	H335	Méthode de calcul
STOT RE 2	H373	Méthode de calcul

Fiche de données de sécurité (FDS), UE

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.

Joint-Colle PU Aquaroc

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

ANNEXE A LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Utilisations identifiées	N° du SE	Titre court	Page
Usage industriel pour mousse rigide, revêtements, adhésifs et produits d'étanchéité. Utilisation professionnelle finale dans les mousses rigides, peintures, adhésifs, enduits et les autres	1	Diisocyanate de 4,4'-methylenediphényle	15
Utilisation finale du produit de consommation dans les mousses rigides, peintures et adhésifs	2	Diisocyanate de 4,4'-methylenediphényle	18

Joint-Colle PU Aquaroc

ANNEXE A LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE: Scénario d'exposition

Forme du produit: Mélange État physique: Liquide

1. Usage industriel pour mousse rigide, revêtements, adhésifs et produits d'étanchéité. Utilisation professionnelle finale dans les mousses rigides, peintures, adhésifs, enduits et les autres

1.1. Rubrique des titres

Usage industriel pour mousse rigide, revêtements, adhésifs et produits d'étanchéité. Utilisation professionnelle finale dans les mousses rigides, peintures, adhésifs, enduits et les autres

Type de SE: Travailleur
Date de révision: 18/05/2021

Environnement	Descripteurs d'utilisation
Sous-scénario contrôlant l'exposition de l'environnement	ERC2, ERC5, ERC8c, ERC8f

Travailleur	Descripteurs d'utilisation
Sous-scénario Travailleur	PROC4, PROC5, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC15

1.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

1.2.1. Contrôle de l'exposition environnementale: Sous-scénario contrôlant l'exposition de l'environnement (ERC2, ERC5, ERC8c, ERC8f)

ERC2	Formulation dans un mélange
ERC5	Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article
ERC8c	Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur)
ERC8f	Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Eviter le rejet dans l'environnement en conformité avec la réglementation. Prendre toutes dispositions nécessaires pour éviter le rejet accidentel du produit dans les égouts et dans les cours d'eau, en cas de rupture des récipients ou des systèmes de transfert

Conditions et mesures relatives au traitement des déchets (y compris déchets des articles)

Elimination des déchets de produits en conformité avec la réglementation. Ne pas éliminer avec les ordures ménagères

Autres conditions affectant l'exposition de l'environnement

Facteur de dilution local eau de mer:	100
Facteur de dilution local eau douce:	10

1.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Sous-scénario Travailleur (PROC4, PROC5, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC15)

PROC4	Production chimique où il y a possibilité d'exposition
PROC5	Mélange dans des processus par lots
PROC7	Pulvérisation dans des installations industrielles
PROC8a	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.

Joint-Colle PU Aquaroc

ANNEXE A LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE: Scénario d'exposition

Forme du produit: Mélange État physique: Liquide

PROC8b	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
PROC9	Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
PROC15	Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit Liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Couvre une exposition jusqu'à 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure)

Aspiration locale. Utiliser une hotte aspirante pour fumées/vapeurs

Les manipulations ne doivent être effectuées que par du personnel qualifié et autorisé

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Évitez de respirer des poussières/des fumées/du gaz/du brouillard/des vapeurs/des pulvérisations. Éviter le contact oculaire direct avec le produit, y compris via la contamination des mains

En cas de ventilation insuffisante : Porter un respirateur conforme à EN 140 avec un filtre de type A/P2 ou mieux

Utiliser une protection oculaire appropriée

Porter des gants appropriés testés selon EN374. Gants de protection en caoutchouc butyle. Gants de protection en caoutchouc nitrile. Gants de protection en polychloroprène

Porter un vêtement de protection approprié

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en extérieur, Utilisation en intérieur

1.3. Informations concernant l'exposition et référence à sa source

1.3.1. Rejet et exposition environnementaux Sous-scénario contrôlant l'exposition de l'environnement (ERC2, ERC5, ERC8c, ERC8f)

Cible à protéger	Estimation de l'exposition	PNEC	RCR	Méthode d'évaluation
Eau douce	0,0687 mg/l	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Eau douce - intermittente	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Eau de mer - intermittente	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Eau de mer	0,000543 mg/l	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Intoxication secondaire	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

Joint-Colle PU Aquaroc

ANNEXE A LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE: Scénario d'exposition

Forme du produit: Mélange État physique: Liquide

Cible à protéger	Estimation de l'exposition	PNEC	RCR	Méthode d'évaluation
Sédiments d'eau douce	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Sédiments marins	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Station d'épuration	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Sol	0,27 mg/kg poids sec	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

1.3.2. Exposition du travailleur Sous-scénario Travailleur (PROC4, PROC5, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC15)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	5 mg/kg de poids corporel/jour	Aucune donnée disponible	EASE v2.0
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,05 ppm	Aucune donnée disponible	EASE v2.0
Cutané - Aiguë - effets systémiques	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Aiguë - Local - Cutané	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Long terme - Local - Cutané	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Aiguë - Local - Inhalation	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Long terme - Local - Inhalation	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

1.4. Ligne directrice pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites de l'ES

1.4.1. Environnement

Guide - Environnement	Aucune mesure de maîtrise des risques autre que celles mentionnées ci-dessus n'est nécessaire pour garantir une utilisation sûre pour l'environnement.
-----------------------	--

1.4.2. Santé

Guide - Santé	Aucune mesure de maîtrise des risques autre que celles mentionnées ci-dessus n'est nécessaire pour garantir une utilisation sûre pour les travailleurs.
---------------	---

Joint-Colle PU Aquaroc

ANNEXE A LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE: Scénario d'exposition

Forme du produit: Mélange État physique: Liquide

2. Utilisation finale du produit de consommation dans les mousses rigides, peintures et adhésifs

2.1. Rubrique des titres

Utilisation finale du produit de consommation dans les mousses rigides, peintures et adhésifs

Type de SE: Consommateur

Consommateur		Descripteurs d'utilisation
	Sous-scénario contrôlant l'utilisation finale du consommateur	PC1, PC9a, PC32

2.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

2.2.1. Contrôle de l'exposition des consommateurs: Sous-scénario contrôlant l'utilisation finale du consommateur (PC1, PC9a, PC32)

PC1	Adhésifs, produits d'étanchéité
PC9a	Revêtements et peintures, solvants, diluants
PC32	Préparations et composés à base de polymères

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit: Liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Fréquence d'utilisation: 1 jours/an

Conditions et mesures concernant l'information et les instructions aux consommateurs

Tenir hors de portée des enfants.

Mesures relatives à l'information et aux conseils pour les consommateurs y compris protection et hygiène personnelles

Eviter tout contact direct avec le produit

Gants de protection. Lunettes de sécurité étanches

Autres conditions affectant l'exposition des consommateurs

Surface de peau exposée supposée: 2 cm²

En intérieur ou extérieur

2.3. Informations concernant l'exposition et référence à sa source

2.3.1. Exposition du consommateur Sous-scénario contrôlant l'utilisation finale du consommateur (PC1, PC9a, PC32)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR	Méthode
Oral - Long terme - effets systémiques	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Cutané - Long terme - effets systémiques	0,069 mg/kg de poids corporel/jour	Aucune donnée disponible	ConsExpo
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,02 ppm	Aucune donnée disponible	ConsExpo

Joint-Colle PU Aquaroc

ANNEXE A LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE: Scénario d'exposition

Forme du produit: Mélange État physique: Liquide

Information concernant le sous-scénario			
Oral - Aiguë - effets systémiques	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Cutané - Aiguë - effets systémiques	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Aiguë - Local - Cutané	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Long terme - Local - Cutané	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Aiguë - Local - Inhalation	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Long terme - Local - Inhalation	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

2.4. Ligne directrice pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites de l'ES

2.4.1. Environnement

Aucune donnée disponible

2.4.2. Santé

Guide - Santé	Aucune mesure de maîtrise des risques autre que celles mentionnées ci-dessus n'est nécessaire pour garantir une utilisation sûre pour les consommateurs
---------------	---